

## **ÉGLISE 29**

Réorganisation ecclésiale



## ENSEMBLE BÂTIR L'ÉGLISE

## La vision d'Église 29

Vitaliser, dynamiser et diversifier notre présence au service de l'Évangile

Placer la vie communautaire au cœur de l'Église: simplifier les dispositifs institutionnels pour libérer du temps et de l'énergie au service des relations.

**Garantir la proximité et la diversité :** maintenir l'échelon local et offrir des pôles communautaires reliés aux paroisses.

Rendre l'Église accessible: adopter une structure capable d'écouter et d'accompagner un monde en constante évolution.

# Concentrer l'action sur les quatre domaines de mission au service de toutes et tous:

- Vie communautaire et cultuelle
- Santé et solidarités
- Communication et dialogue
- Formation et accompagnement

Promouvoir des équipes ministérielles et des conseils collaboratifs: travailler ensemble au service des communautés.

**Travailler à la paix sociale:** avec les dialogues interreligieux et œcuméniques sur le territoire vaudois.



## 4 domaines de la mission

#### VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTUELLE

- Annoncer et célébrer l'Évangile de façon vivante et accessible à toutes et tous
- Développer la vie communautaire et le culte
- Pratiquer une pastorale de proximité
- Vivre la spiritualité chrétienne et proposer des rites pour les étapes de la vie

### **SANTÉ ET SOLIDARITÉS**

- Favoriser, soigner les relations et offrir une présence aux personnes vivant la souffrance, la marginalisation et l'exclusion
- Manifester la solidarité par des actions concrètes auprès et au loin
- Agir de manière responsable vis-à-vis de notre prochain et de la Création
- Renforcer les liens avec l'Église universelle

## **COMMUNICATION ET DIALOGUE**

- Accroître la visibilité et la communication de l'Église
- Assurer une présence dans la société, auprès des communes, des institutions et des sociétés locales
- Cultiver et nourrir les dialogues œcuméniques, interreligieux et sociétaux
- Contribuer aux débats éthiques et sociétaux

## FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT

- Partager l'Évangile avec les enfants, les familles, les jeunes, les adultes, ...
- Proposer des activités de développement personnel et communautaire
- Accompagner groupes et personnes dans leur cheminement de vie et de foi

## Notre Église en 2029

## 25 À 30 PAROISSES

des communautés territoriales qui :

- Portent les quatre domaines de la mission en synergie avec leurs pôles
- Couvrent l'ensemble du canton de Vaud en ajustant leur territoire et en restant proches de la population
- Soutiennent la vie communautaire et fortifient les liens de proximité
- Collaborent avec les acteurs locaux (communes, associations, sociétés locales)
- Accueillent, écoutent et accompagnent chaque personne dans son parcours de vie et de foi

## **DES PÔLES**

des espaces communautaires qui :

- Rassemblent des personnes en lien avec une mission spécifique, en proposant des activités
- Diversifient les accès à l'Évangile en réponse aux besoins spirituels
- Fonctionnent de manière indépendante avec des équipes engagées

#### **DES MISSIONS COMMUNES**

des équipes œcuméniques au service de toutes et tous qui :

- Offrent une présence au cœur même des lieux tels que hôpitaux, EMS, prisons, gymnases, hautes écoles, institutions spécialisées, centres fédéraux pour requérants d'asile
- Interviennent dans des situations particulières notamment en lien avec la précarité, le monde du travail, le monde agricole, le soutien d'urgence
- Collaborent avec les institutions en particulier dans les domaines spirituels, religieux, éthiques

## Pourquoi Église 29?

#### **Nous voulons**

Que l'Église réponde aux besoins de la société en perpétuel changement

Que les paroisses, les pôles et les missions communes aient une action locale efficiente

Que les besoins religieux et spirituels de chacun et chacune soient considérés

Que les bénévoles vivent prioritairement la mission de l'Église

Que les équipes ministérielles et les nouveaux métiers d'Église soient valorisés

Que les liens entre les personnes soient renforcés

# Comment la réforme se met-elle en place ?

Les régions et paroisses actuelles ont constitué **des groupes de pilotage** chargés de la mise en œuvre de la réorganisation.

Un **groupe de pilotage cantonal** et un groupe de travail mixte (Conseil synodal & Synode) accompagnent et soutiennent les démarches paroissiales et régionales.

### **CALENDRIER**

AUTOMNE 2024 : état des lieux de l'existant

et concertation

AUTOMNE 2025 : consultations des assemblées

paroissiales et lieux d'Église

DÈS 2026 : des futures paroisses et pôles

commencent à se structurer

**AUTOMNE 2028 :** le Synode adopte la nouvelle organisation ecclésiale

ETÉ 2029 : entrée en vigueur

# Envie d'en savoir plus ou de nous contacter ?

eglise29@eerv.ch www.eerv.ch/eglise29





**EERV - CONSEIL SYNODAL**Chemin des Cèdres 7 | 1004 Lausanne
021 331 21 59

